

le

ment.



© JACQUES CLAIR

xe, poin-
en train
Il faudra
aura des
ent. Les
agricul-
icités »,
s tension,
vient pas

HANDICAP

Le Département et l'ARS ouvrent 240 places d'accueil



Elus du Conseil départemental et représentante de l'ARS ont officialisé hier la création de 240 places dans les locaux de l'association Handicap Anjou.

PHOTO: DR

L'année 2025 a été placée par le Département de Maine-et-Loire sous le signe de l'autonomie, du mieux vivre son handicap et du bien vieillir. Cet appel à candidature a été porté conjointement par le Département et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire (ARS) qui cofinancent un certain nombre de places.

L'objectif initial visait à la création de 120 places. Ce chiffre a pu être porté à 240, compte tenu de la nature des propositions faites par les organismes gestionnaires du territoire et du coût des dispositifs proposés. C'est une enveloppe annuelle de 6 millions d'euros qui sera ainsi mobilisée pour financer le fonctionnement de ces places avec des ouvertures qui vont s'étaler jusqu'en 2028.

Sur les 240 places créées, 37 correspondront à de l'hébergement permanent. Les autres, conformément aux objectifs généraux d'évolution des accompagnements, correspondront à du service à domicile, de l'hébergement temporaire, du répit ou d'autres solutions innovantes.

SANTÉ

Coverage de l'ouest
7.02.25